

Cette semaine, dans sa prière, notre communauté chrétienne est invitée à s'associer aux intentions confiées aux messes célébrées tout au long de notre semaine.

Samedi 21 et dimanche 22 mars : pour deux intentions particulières. Famille DAGUIN. Familles AVRILLAUD-HERMABESSIERE. Florent BELLAMY, vivants et défunts des familles BELLAMY-GALLARD. Vivants et défunts des familles GRANDIN-DUPRE. Jean et Marie MAVREL, vivants et défunts de leurs familles et les âmes du Purgatoire. Pour les vivants et défunts des familles BOUYER-DURAND.

Sépultures : cette semaine notre communauté a accompagné :

Marie TUSSEAU le 16 mars à Villemoisian, Anne BORSENERGER le 17 à La Possonnière, Lucie BOUTEILLER le 17 à St Georges, Gilles COURAUD le 18 à St Georges, Véronique GUINUT le 18 à St Léger, Claude PIGEALT le 19 à St Georges.

Pour joindre la paroisse : Email: accueil@stpierreenvaldeloire.fr Site internet : <https://stpierreenvaldeloire.diocese49.org/> tel : 02 41 22 04 53 (messagerie)

• **Vivre le Carême sur la paroisse** : Au cours de la semaine, nous sommes invités à écrire le fruit de notre méditation sur un petit pas à prendre à la sortie de la messe et à le rapporter dimanche prochain, pour le déposer sur un grand pas devant l'autel.

• **Invitation à partager l'Évangile** sur le passage de la rencontre de Jésus et de la Samaritaine. Feuilles de déroulement disponibles à l'entrée de l'église pour vous guider.

• **Célébration des Rameaux-** samedi 28 mars à 18h30 à Ingrandes et dimanche 29 mars à 11h à St Georges.

• **Cinéma St Charles d'Ingrandes/ Le Fresne** vous propose le film « les dimanches », en version française, le vendredi 27 Mars à 20h30 et le lundi 30 Mars à 15h00. Ce film aborde le sujet de la vocation au travers d'Ainara, 17 ans qui souhaite embrasser la vocation religieuse...Un petit miracle cinématographique... A la suite de la projection, un temps de partage vous sera proposé autour d'une tisane.

• **Les catéchumènes** ont vécu leur troisième scrutin lors de leur récollection chez les sœurs de Martigné-Briand ce samedi 21 mars.

• Fête de **l'Annonciation** 25 mars. Messe à 11h à Saint Léger des Bois

• L'aumônerie **Résidence Yolaine de Kepper** sera heureuse de vous accueillir pour la prochaine célébration eucharistique vendredi 27 Mars à 15h (salle téléthon)

• **Pour la paix au Moyen Orient** : intention de jeûne demandée par les évêques de France.

Au cours de l'année liturgique, régulièrement, les fidèles sont invités à participer à des quêtes dédiées à certaines œuvres. Ces quêtes sont affectées à des causes spécifiques manifestant notamment un partage avec les plus pauvres, une participation à la mission éducative et caritative de l'Eglise diocésaine ou de l'Eglise universelle.

Ces quêtes spéciales dites quêtes " impérées " contribuent à associer les fidèles aux préoccupations majeures de l'Eglise. Les produits sont reversés aux organismes qui les sollicitent par l'intermédiaire du diocèse.

Ce dimanche, la quête est pour le **CCFD – Terre solidaire**. Le CCFD est une ONG qui regroupe 28 mouvements et services d'Eglise. Elle soutient les projets d'associations des pays où elle intervient ; au profit des populations les plus vulnérables. Elle mène aussi un travail d'éducation au développement afin de sensibiliser l'opinion à la nécessité de la solidarité internationale.

Eglise
en Anjou :

PAROISSE SAINT-PIERRE-
EN-VAL-DE-LOIRE

Dimanche 22 mars 2026
5ème dimanche de Carême

Édito

Pardon, Pardon, PARDON, pardon, Pardon....

Le Pardon dans nos vies d'humain et notre vie chrétienne prend plusieurs facettes d'où ce titre à plusieurs styles d'écriture. Lorsque nous écoutons les paraboles de Jésus, c'est l'une des réalités qu'il veut mettre en avant, pas la seule, mais l'une d'elles. Pensons aux 3 paraboles de la miséricorde en Luc 15, pensons aussi à la mention de "remettre ses dettes dans le Notre Père". Dieu est un Dieu qui pardonne le premier et toujours. Nous avons bien des occasions de "toucher" ce pardon de Dieu. Pensons au moment d'examen de conscience que font certains couples le soir " ma chérie, pardon pour cela..", aussi pour des familles "mon fils, pardon pour ceci..." ou entre amis, si nous avons plus de mal à dire le mot pardon "désolé ou excuse-moi pour ceci mon ami..." Nous pensons au moment aussi où lorsque nous entendons un chant ou un psaume, nous reconnaissons que nous avons péché. Pour nous paroissiens, il y a aussi le rite pénitentiel du début de la messe avec le "je confesse à Dieu" et des chants pour se reconnaître pécheurs. C'est très fort: nous reconnaissons ensemble, vraiment, que nous sommes une assemblée de pécheurs "je reconnais devant mes frères et sœurs..." et nous demandons même la supplication des autres du ciel et de la terre "et vous aussi mes frères et sœurs de prier pour moi le Seigneur notre Dieu". Ce temps de carême peut nous aider à reprendre conscience de toutes ces possibilités pour redécouvrir la force du pardon de Dieu. Il y a aussi des veillées du Pardon avec toujours l'écoute de la Parole de Dieu, la démarche de reconnaître l'amour de Dieu et notre péché. Au fond pas de péché, si ce n'est devant l'amour de Dieu. Différents "ateliers Pardon " sont proposés entre méditation de textes, écriture, prière, réflexion sur les 3 petits mots « Merci, Pardon, S'il te plaît » (et non Pardon, S'il te plaît, Merci).

Depuis plusieurs années, et à l'appel de notre Evêque, il est possible de redécouvrir le sacrement du pardon en rencontrant un prêtre. Découvrir pour certains car c'est neuf. Etonnant de voir les jeunes générations qui aiment cette façon de faire. Pour certains plus âgés, il y a peut-être eu des manières de faire du passé trop intrusive ou trop machinale d'exercer cela...du coup, c'était bien loin du pardon de Dieu. Notons que le pardon est d'autant plus fécond lorsqu'il y a un aveu à quelqu'un. C'est vrai dans la vie courante et dans le sacrement du pardon. Lorsque nous entendons une parole de paix en retour, notre cœur est en repos.

Les veillées du Pardon ne sont pas un "entonnoir pour aller se confesser" mais plutôt pensées comme une "palette de pardon". Chacun entre par une porte. En tout cas le Pardon de la vie courante, de la prière, du sacrement est toujours pour un "plus" de vie, d'amour avec soi, les autres, la création et avec Dieu. Que ce temps de carême soit pour nous une occasion, encore une fois, de goûter la grandeur de l'amour de Dieu. Bonne continuation de carême. P.Laurent, curé

Veillées sur le pardon : Lundi 23 mars à 15H et à 18H30-église de St Georges.

Mercredi 25 mars à 18h30 de La Pommeraye.

Samedi 28 mars : permanences de confession-16h-égl. Pommeraye/16h-Marillais.

